



# COMMUNIQUÉ

## UFSO CHEF D'EQUIPE de la DEFENSE ENFIN UN VRAI METIER ????

C'est le sujet du Groupe de Travail qui a réuni les représentants des Organisations Syndicales et la DRH-MD ce lundi 17 septembre 2018 à 14h30 pour un premier bilan d'étape.

En effet, après avoir lancé une enquête anonyme sur la composante chef d'équipe de la défense afin d'en définir le volume, les métiers, les employeurs et la volumétrie de l'encadrement de chacun, trois réunions avec les employeurs ont permis de nous soumettre une présentation sur la nécessité de « moderniser le statut », en étudiant le déroulement de carrière, en clarifiant l'emploi tout en jaugeant l'assiette des conditionnants à l'avancement ainsi que le mode d'accès.

Si l'accueil, réservé aux documents par les organisations syndicales a été quelque peu mitigé, pour **FORCE OUVRIERE** il est très clair que la base de toute discussion pour revoir le « statut » est la reconnaissance des chefs d'équipe en tant que personnel d'encadrement et leurs classifications en niveau II, la garantie d'un véritable parcours professionnel pour les CE n'encadrant plus, et la déconnection des travaux de ce GT des problématiques rencontrées par les CED, notamment en matière d'avancement. Le refus de l'administration d'appliquer les mesures transitoires pour la nomination en HGNCE à l'instar de ce qui se fait pour les ouvriers de l'Etat n'est pas acceptable.

Pour l'administration, la professionnalisation passerait par la mise en place d'une filière d'excellence au travers d'une « vraie » formation dont pourraient être dispensés les chefs d'équipe historique (le stock !!!), de la mise en place de fiches de postes « adaptées », d'un « vrai » parcours professionnel, d'une « vraie » sélection ouverte à tous les candidats, le tout permettant une « vraie » mobilité plus aisée pour les agents.

Il est certain que les tableaux et les statistiques présentés pourraient surprendre les non-initiés car entre les CED qui n'encadrent plus, ceux qui n'encadrent pas suffisamment ceux qui encadrent ponctuellement (ce qui arrange bien le commandement), ceux qui exercent un encadrement fonctionnel, et ceux qui n'occupent aucune fonction de CED, un chat n'y retrouverait pas ses petits.

Ce que tout le monde a tendance à oublier c'est que les restructurations, réorganisations et autres transferts sont passés par là. Ce n'est certainement pas la faute des CED si personne ne s'est préoccupé de leur devenir. Aujourd'hui ceux là même qui les ont proposés et nommés voudraient jeter le discrédit sur une population qui a toujours eu le sens des responsabilités, et ce bien souvent avant même d'avoir été nommés.

Alors **FORCE OUVRIERE** laissera les employeurs « phosphorer » sur le sujet, car si les idées ne manquent pas, les solutions ne s'inventent pas non plus et ce n'est certainement pas aux OS de creuser la tombe des CED, du moins **FORCE OUVRIERE** s'y refusera toujours.



*Élections professionnelles du 6 décembre 2018*

*Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF*

